

Attractivité durable, une note issue d'enquêtes pour la construction d'un tableau de bord régional

Fabien Candau, Anne Musson

► **To cite this version:**

Fabien Candau, Anne Musson. Attractivité durable, une note issue d'enquêtes pour la construction d'un tableau de bord régional. Canadian Journal of Regional Science, Canadian Regional Science Association, 2014, 37 (1/3), pp.41-46. hal-01844379

HAL Id: hal-01844379

<https://hal-univ-pau.archives-ouvertes.fr/hal-01844379>

Submitted on 31 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Canadian Journal of Regional Science
Revue canadienne des sciences régionales

Attractivité durable, une note issue d'enquêtes pour la construction d'un tableau de bord régional

Fabien Candau¹ et Anne Musson²

¹CATT, Université de Pau et des Pays de l'Adour ; ²Granem, Agrocampus-Ouest, Université d'Angers. Adressez vos commentaires à mussonann@gmail.com

Soumis 11 Mai 2012. Accepté 10 Décembre 2014.

© Canadian Regional Science Association/ Association canadienne des sciences régionales 2014.

Candau, F, & Musson, A. 2014. Attractivité durable, une note issue d'enquêtes pour la construction d'un tableau de bord régional. *Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales* 37(1/3), 41-46.

Cet article propose de construire une évaluation de la durabilité de l'attractivité d'un territoire en s'appuyant la représentation de ce concept par des entrepreneurs français. A partir d'une enquête réalisée auprès de dirigeants de PME des régions Aquitaine et des Pays de la Loire, un tableau de bord de l'attractivité durable est proposé. Il souligne l'importance, souvent sous-évaluée, de la qualité de vie, de la qualification de la main d'œuvre et des services offerts par les collectivités locales.

L'attractivité économique et le développement durable sont-ils incompatibles? Ces deux concepts sont considérés comme difficilement conciliables dans la littérature économique. Ainsi Hatem (2004, 203) définit l'attractivité d'un territoire par la « capacité à fournir, grâce à leurs ressources, des conditions d'implantations plus intéressantes que celles des territoires concurrents pour les projets mobiles ». A l'inverse le développement durable est considéré comme la capacité des territoires à faire face aux besoins des générations présentes sans compromettre ceux des générations futures (Brundtland, 1987). Cette opposition entre attractivité et développement durable se traduit dans les notations et classements internationaux. En effet, les territoires sont régulièrement évalués par divers bureaux de consulting ou organisations internationales sur des thèmes d'attractivité (Voir par exemple les indicateurs d'attractivité du Forum économique mondial, d'AT Kearney, de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ou encore de l'*International Institute for Management De-*

velopment (IMD) ou de développement durable (Par exemple l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) ou encore le *World Wildlife Fund* (WWF)) et de façon systématique un territoire attractif obtient un mauvais classement en termes de développement durable, et inversement (Musson, 2012a). Les politiques non-coopératives issues de l'objectif d'attractivité se traduisent par des situations dommageables de moins-disant fiscal, social ou encore environnemental.

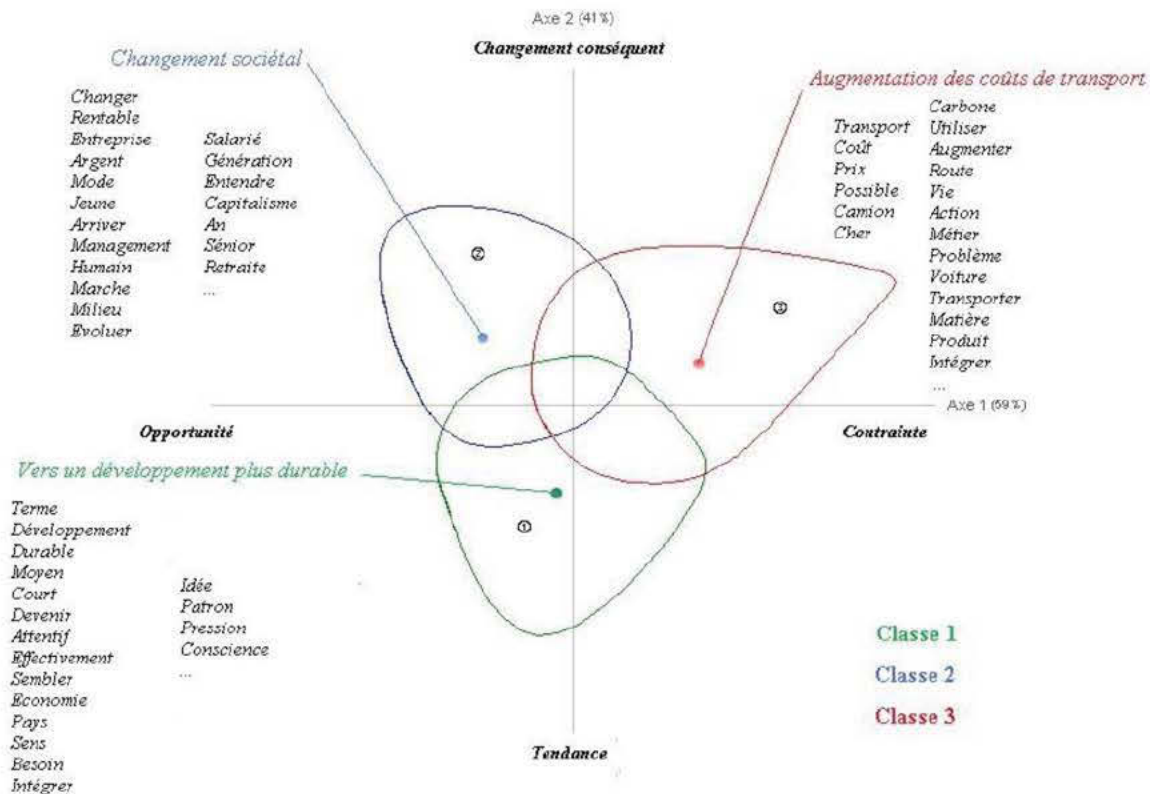
Nous nous opposons ici à cette vision antinomique des termes d'attractivité et de développement durable qui ne sont opposables qu'à certains égards et seulement sur le court terme. Dès lors qu'une attractivité de long terme, c'est à dire durable, est envisagée, alors, des critères qualitatifs tels que le capital humain des salariés, la fourniture efficace de biens publics ou encore la qualité de vie deviennent centraux. Les entreprises peuvent être favorables à des politiques environnementales et salariales exigeantes et ces politiques peuvent

rendre un territoire attractif. Cette thèse est soutenue ici via un questionnaire semi-directif mené auprès de chefs d'entreprises localisés en Aquitaine et dans les Pays-de-la-Loire. Ces deux régions ont été choisies, car, accusant un relatif retard en la matière, elles mènent des politiques actives de développement durable. De plus, elles possèdent des caractéristiques premières communes (littoral, découpage administratif etc.). Le questionnaire et la méthode d'enquête ont été publiés dans Musson (2012b) pour étudier le concept de résilience des territoires. Nous ne reportons pas ici ces éléments pour une question d'espace et renvoyons le lecteur à cet article pour davantage d'information. Pour les mêmes raisons, nous occultons ici le débat sur la pertinence d'un indicateur composite ou d'un tableau de bord (voir Musson (2012a) sur ce thème). L'objectif de l'enquête n'est pas de mesurer le concept d'attractivité durable mais de définir les thèmes d'attractivité et de durabilité qui sont considérés comme importants par les chefs d'entreprise. Ces thèmes nous servent à construire l'architecture d'un tableau de bord.

Les tableaux de bord sont en effet très souvent pléthoriques et le choix des variables utilisées présente inévitablement un caractère arbitraire. Ici, la confrontation des chercheurs avec les chefs d'entreprises permet de sélectionner des variables clefs et rend plus transparente la construction du tableau de bord. Dans la mesure où les entrepreneurs sont habitués à réfléchir sur l'avenir de leurs entreprises, il semble légitime de les questionner sur ces questions d'attractivité et de développement du territoire et ce d'autant plus qu'ils seront les premiers concernés face à une modification des politiques régionales et/ou nationales de développement durable.

Il est important de noter que le contenu de ce tableau de bord n'est pas renseigné, le présent article ne mesure pas l'attractivité durable des territoires, mais offre une réflexion méthodologique sur la construction de tels indicateurs. Outre la proposition de construire l'architecture du tableau de bord sur "ce qui intéresse" les chefs

Représentation de l'avenir. Analyse factorielle en coordonnées



Les cercles de couleur représentent les classes, la forme de ceux-ci étant dictée par le positionnement du discours par rapport aux axes du graphique. Les expressions attribuées aux axes (en italique, de police noire et de taille moyenne) sont déterminées par le chercheur, au vu du positionnement des mots caractéristiques sur le graphique. Lorsque les cercles se superposent, cela signifie qu'une partie du discours est commune à différentes classes. Les mots (en italique, de police noire et petite) sont représentatifs du discours de chaque classe et succèdent à l'appellation de la classe.

d'entreprise, nous proposons une méthodologie pour construire les enquêtes et les indices de ce tableau de bord de façon économiquement juste (via la construction de revenus équivalents).

La représentation de l'avenir par les dirigeants de PME

En se basant sur un panel de 36 PME se situant en Aquitaine et Pays-de-la-Loire, nous évoquons tour-à-tour les attentes et relations de leurs dirigeants envers et avec les collectivités locales, la représentation qu'ils se font du développement durable et de l'attractivité territoriale via une analyse textuelle (toutes les études détaill-

ées sont disponibles sur demande). Ont été interviewés des dirigeants de PME industrielles ou des services, localisées dans les dix départements aquitains et ligériens. 36 entretiens semi-directifs ont donc été réalisés auprès de chefs d'entreprise, complétés, à chaque fois, par un court questionnaire limité à des questions fermées.

Pour cerner la notion d'attractivité durable et l'hétérogénéité des PDG de PME face à ce concept nous posons une question très ouverte (question 9): « Comment voyez-vous l'entreprise du futur? ». Il fut précisé aux répondants « dans un futur de 5, 10, 15 ans ». Tous les chefs d'entreprise affirment alors que les conditions de

rentabilité vont changer sur un horizon de 15 ans et certains mettent spontanément l'accent sur le développement durable. Les entrepreneurs évoquent unanimement la crise économique à laquelle ils doivent faire face, et beaucoup décrivent la crise écologique comme le déclencheur d'un nouveau modèle économique à construire.

Suite à l'analyse textuelle, trois classes émergent, représentant 80 % du corpus (graphique ci-dessus). L'analyse textuelle des entretiens se réalise à l'aide du logiciel ALCESTE (version 2010), les réponses au questionnaire permettant ensuite de discriminer et classer les différents types

Tableau 1. Environnement

Thèmes	Méthodes
Régulation environnementale	-Evaluation par enquêtes (régulation ressentie) -Indice de sévérité des normes
Niveau global de pollution du territoire	Indicateurs (atmosphère, sols, eaux, biodiversité)
Niveau de pollution des entreprises	-Indicateurs -Accompagnement par les institutions publiques -Information
Traitement des déchets	-Organisation du tri sélectif -Traitement des déchets dangereux

de discours identifiés grâce à celle-ci. Les classes se définissent grâce à leur vocabulaire spécifique, leurs unités de contexte (u.c.e) représentatives et les variables illustratives qui leur sont attachées. On peut ainsi, par exemple, se demander si la représentation du développement durable ou les attentes envers les collectivités sont différentes selon le profil du chef d'entreprise (âge, qualification, rapport au développement durable, etc.) et le type d'entreprise (secteur, taille, positionnement stratégique, certification, etc.). Elles s'opposent selon les deux axes et se confondent toutes au centre du graphique, ce qui confirme la tendance générale précédemment décrite : tous les répondants anticipent un changement, probablement lié au développement durable.

La première classe, qui regroupe 34 % des énoncés classés, est la seule dont le terme « développement durable » apparaît comme fortement significatif. Les membres de ce groupe estiment que le développement durable va prendre de plus en plus d'importance au sein des entreprises. Ces dirigeants de PME évoquent de manière récurrente un « retour » vers plus de proximité, que ce soit au sein de la chaîne de production ou entre le producteur et le consommateur.

Les membres de la deuxième classe, regroupant elle aussi 34 % des énoncés classés, ont un discours plus affirmé et imaginent un changement de la société dans son ensemble. Le discours est ainsi centré sur le changement, l'humain et la société. L'argumentaire de ce groupe, dit du

« Changement sociétal », serait d'affirmer que l'évolution de la société fait changer l'entreprise comme l'illustre ce verbatim : « *c'est peut être la manière dont on va lire la rentabilité qui va complètement changer. Je pense que les réflexions qui sont mises en œuvre autour de cet équilibre environnemental, social, économique, ce sera une autre manière de concevoir l'entreprise dans 10 ans, 15 ans, 20 ans* ». Cependant, il ressort de ce discours que le changement n'est pas immédiat et que les contraintes de rentabilité sont omniprésentes. Ce chef d'entreprise nous dit même que « *la tentation est grande de mettre la rentabilité avant tout et d'oublier un peu le salarié et la personne humaine au sein de l'entreprise* ». Selon ces interlocuteurs, la mutation vers un développement durable doit se faire en collaboration avec les principaux acteurs du territoire (collectivités, entreprises et citoyens).

La classe 3 s'oppose aux deux autres suivant le second axe; elle conçoit dès lors le changement plus comme une contrainte que comme une opportunité. Ces dirigeants de PME (plutôt de taille moyenne, avec moins de 50 salariés) voient donc le changement qui s'opérera comme une contrainte liée à l'environnement : ils devront s'adapter du fait de l'augmentation du coût de transport et de l'évolution des réglementations. Ces chefs d'entreprises attendent, de la part des collectivités et des entreprises, un investissement faible dans la construction d'un développement local durable. En revanche, ils pensent

que les citoyens ont un rôle important à jouer.

Tableau de bord

La partie précédente nous renseigne sur l'hétérogénéité des représentations des chefs d'entreprise. Reste donc à construire un tableau de bord qui renseigne l'ensemble des différentes classes évoquées sur leurs définitions de l'attractivité durable. Nous optons pour un tableau à trois dimensions basé sur l'environnement, le bien-être et la gouvernance économique.

La soutenabilité environnementale ne peut pas être appréhendée par un indice composite qui mixe la réussite actuelle d'un territoire et son développement futur. L'objectif est ici de ne pas tomber dans le travers des indicateurs "verdissant" le PIB qui amalgame les notions de court terme et de long terme. Nous regroupons donc dans le tableau seulement des variables ayant trait à la protection de l'environnement telles que la réglementation, les niveaux globaux de pollution, la pollution des entreprises et le traitement des déchets.

Tous ces thèmes ont été proposés spontanément par les chefs d'entreprise durant les interviews, en particulier au sujet des « futures conditions de rentabilité ». Ces notions sont notamment abordées lorsque les entrepreneurs évoquent l'importance des coûts de transports comme variable déterminante de la compétitivité à venir. Dans ce cadre, une réglementation environnementale obligeant les dirigeants à repenser leur fonctionnement leur permettrait d'anticiper, selon eux, une hausse inévitable de ces coûts dans l'avenir. Certains évoquent même la nécessité d'une réglementation plus stricte, qui les obligerait ainsi à investir dans une stratégie d'avenir. L'entreprise aurait besoin d'une réglementation pour intégrer les enjeux de long-terme. La sévérité de la réglementation environnementale serait donc une variable positive en matière d'attractivité. Cependant, les chefs d'entreprise sont également nombreux à évoquer le frein à l'entrepreneuriat provoqué par la lourdeur

Tableau 2 : Bien-être

Thèmes	Méthodes
Cadre de vie	Infrastructures de loisirs Patrimoine Accès à la culture : évaluation par enquête
Bien être	Revenus équivalents sur les thèmes suivants: <ul style="list-style-type: none"> - Temps de travail - Précarité, risque de chômage - Santé - Inégalités - Aménités naturelles
Ségrégation spatiale des revenus	Indices

administrative ; c'est pourquoi il serait nécessaire de faire évaluer par les PDG eux-mêmes la pertinence des mesures et des contrôles correspondants. Ainsi une évaluation de la réglementation ressentie et effective en matière environnementale peut permettre de mieux appréhender la notion d'attractivité durable. Un territoire bénéficiant d'une réglementation ressentie faible mais d'un niveau de contrôle de la pollution fort posséderait ainsi des atouts pour un développement durable. Enfin, nous avons choisi d'intégrer dans le tableau de bord, des variables afférentes aux traitements des déchets. Ces variables peuvent paraître anecdotiques; pourtant elles sont régulièrement citées par les chefs d'entreprises et apparaissent, de manière étonnante, comme une action compliquée à mettre en place pour de nombreux dirigeants.

Durant l'enquête, la qualité et le cadre de vie sont apparus comme des facteurs dominants en matière d'attractivité territoriale. Le climat, le coût de la vie, l'accès à la culture, les atouts naturels et touristiques sont autant de variables qui apparaissent significatives dans la décision d'implantation, par choix personnel de l'entrepreneur et parce qu'il sait (ou croit) qu'il saura attirer une main d'œuvre compétente, épanouie et assurera ainsi un faible turnover et une meilleure productivité.

Puisque la durabilité du territoire pour les salariés est une variable importante, nous ajoutons des indicateurs de bien-être portant sur la préca-

rité, la santé, les inégalités et les aménités naturelles.

L'indicateur de temps de travail est rajouté pour les études comparatives de régions appartenant à différents pays—au sein de l'Union Européenne, par exemple. Nous ajoutons à cette liste un thème de ségrégation spatiale des revenus qui n'a pas été abordé par les entrepreneurs. Pourtant la faible proportion d'entreprises dans les zones défavorisées indique que ces lieux ne sont pas attractifs. La mise en perspective de cette variable pourrait permettre de mieux cerner l'importance de la mixité spatiale comme élément de développement durable.

Pour s'engager dans une démarche de développement durable, les dirigeants souhaitent une impulsion de la part des collectivités. Évidemment, mesurer cette impulsion politique dans un tableau de bord est complexe. Des variables semblent, tout de même, révélatrices et faciles à collecter, comme le nombre de projets sponsorisés par une CCI ou encore les réseaux d'acteurs identifiés relatifs au développement durable et impliquant des entreprises. Si ces indices sont nécessaires, ils ne sont pas suffisants, et il s'avère indispensable de s'en remettre à une enquête type de type *Doing Business*. Le questionnaire pourrait dès lors reposer sur l'étude de cas, l'entrepreneur exposant les règles auxquelles il doit faire face concernant l'environnement dans son activité, et évaluant leur intensité et leur pertinence. Pour les chefs d'entreprise, l'aide la plus attendue n'est pas for-

cément financière, mais organisationnelle. Il s'agit là de faire collaborer les entreprises entre elles en matière de développement durable et d'initier des réseaux. La question de la synergie est aussi importante: selon les entrepreneurs, plus il y aura d'entreprises locales impliquées dans le développement durable, plus de nouvelles seront incitées à le faire. Il apparaît dès lors intéressant de mesurer, par exemple, le nombre d'entreprises publiant un rapport RSE (Responsabilité sociale de l'entreprise). L'émulation provient également de l'appropriation personnelle par les entrepreneurs du développement durable: un *Greenindex* adapté aux entrepreneurs serait fort de sens et pourrait être intégré dans notre tableau de bord de l'attractivité durable. Il s'agirait alors d'interroger les entrepreneurs sur leurs comportements au sein de l'entreprise et en dehors, en matière de consommation d'énergie, leur logement, leurs modes de transports, leur alimentation, leur utilisation de produits «verts», leurs attitudes vis-à-vis de l'environnement et leurs connaissances en matière de problèmes environnementaux. Plusieurs phénomènes attirent notre attention sur l'importance de la formation. Il s'avère que les jeunes chefs d'entreprise sont généralement plus enclins à intégrer les principes de développement durable dans l'entreprise et à en donner une définition. De plus, nous pouvons remarquer qu'un certain nombre d'entrepreneurs sont devenus sensibles au concept sous l'influence de leurs enfants, ce qui met en lumière l'importance de l'éducation hors famille. L'intégration du développement durable dans la formation pourrait ainsi être mesurée, et ce par deux variables: le nombre de parcours ou modules «développement durable» proposés dans les Ecoles de Commerce, et les activités particulières, dans l'enseignement secondaire, liées au développement durable (collèges prenant part à l'Agenda 21; écoles primaires intégrant la semaine du développement durable, etc.). Les infrastructures sont également une variable fortement évoquée. Il conviendrait donc de trouver ici un moyen de mesurer la durabilité de ces der-

Tableau 3 : Gouvernance Economique

Thèmes	Méthodes
Formation et Information relative au développement durable	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets développement durable sponsorisés par une CCI - Réseaux d'acteurs identifiés relatifs au développement durable - Parcours RSE dans les formations supérieures - Evaluation par enquête
Synergie	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entreprises publiant un rapport RSE - Nombre/taille des zones d'activités orientées « développement durable » - <i>Greendex</i> appliqué aux entrepreneurs et évaluation par enquête
Gouvernance publique	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement (contrats publics, infrastructures) - Cohésion sociale (manifestations publiques, crimes) - Evaluation par enquête

nières. Ce qui est facilement mesurable, mais plus ciblé, sont les infrastructures liées aux clusters, ou zones d'activités. En effet, la conclusion suivante est particulièrement concrète : 22 entreprises sur les 36 de notre échantillon considèrent que la présence d'entreprises polluantes sur un territoire constitue un frein à l'implantation ; *a contrario*, pour 30 entreprises sur 36, la présence d'entreprises voisines impliquées dans une démarche de développement durable constitue un facteur d'attractivité. Ainsi, il apparaît ainsi pertinent de mesurer le nombre de zones d'activités orientées « développement durable ».

Enfin, concernant les politiques publiques, nous introduisons un thème de gouvernance publique. En effet, au travers de leurs diverses réponses, les entrepreneurs ont souvent évoqué l'attente d'irréprochabilité envers les collectivités locales en matière de développement durable. Enfin, nous ajoutons une variable concernant la cohésion sociale celle-ci constitue un élément important de stabilité des zones étudiées.

Enquêtes et indices

Notre tableau de bord contient à la fois des indices et des résultats d'enquête. Il nous faut préciser ici la méthodologie préconisée pour construire ces deux outils.

Partant des travaux sur les choix publics et sur les analyses multicritères

(Arrow & Raynaud, 1986), il apparaît que construire un indicateur composite qui capture une notion aussi complexe que l'attractivité durable dans sa globalité soit impossible. Pour cette raison, nos indices agrègent de l'information mais demeurent ciblés sur des thèmes précis. Nous rejetons ainsi l'idée de construire un indicateur de type *Indice de Développement Humain* (IDH) qui mixe des informations sur l'activité économique, la santé et l'éducation, ces indices ayant le défaut de double comptage et l'inconvénient d'opacité. Ravallion (2010) montre effectivement qu'avec cet indicateur une hausse de 0.5\$ du PIB par tête en échange d'une année en moins d'espérance de vie peut conduire dans certain cas à une amélioration du développement humain. Aussi est-il proposé, au sein du tableau 2, d'utiliser le revenu équivalent pour mesurer le bien-être social d'un territoire. Cet indicateur mesure monétairement la distance entre une situation idéale (ou de référence) et la situation actuelle. En d'autres termes, le revenu équivalent est le montant monétaire qui rendrait les agents indifférents à leur situation actuelle comparée à une situation de référence. C'est en quelque sorte le consentement à payer des agents pour un territoire attractif. Contrairement aux indicateurs existants, cet indicateur permet de comparer la situation d'agents hétérogènes et d'agréger l'information économique avec de réelles considérations éthiques (voir Pazner & Schmeider (1974, 1978) pour la présentation séminale et Fleurbaey

& Blanchet (2013) pour de plus amples développements et une analyse fine des indicateurs de bien-être et de soutenabilité. Voir d'autre part Candau & Fleurbaey (2011) pour une application théorique du revenu équivalent pour comparer différentes configurations spatiales).

Pour l'instant seuls Fleurbaey & Gaulier (2009) et Jones & Klenow (2010) ont proposé des applications empiriques à l'échelle des nations. Prolonger ces travaux à l'échelle des régions permettrait de localiser les territoires qui réussissent le mieux en matière de bien-être économique. Disposer de tels indicateurs permettra ensuite de mieux cerner les politiques économiques désirables et/ou indésirables.

Les enquêtes sur le bonheur, dont notamment le paradoxe d'Easterlin, ont révélé que malgré l'amélioration matérielle des conditions de vie, dont la croissance économique et les progrès en matière de santé, le bonheur ressenti était constant. Ces résultats montrent toute la difficulté d'utiliser les enquêtes pour évaluer l'attractivité d'un territoire sur le long terme. En effet, si les individus ne ressentent pas ces améliorations ou qu'ils les intègrent comme étant normales, une comparaison des territoires suivant des enquêtes d'opinion est illusoire. Pour transposer l'exemple de Graham (2009) du "paysan pauvre et heureux versus un millionnaire malheureux", il est tout à fait possible que des individus pauvres vivant sur un territoire pollué soient plus heureux que le reste de la population simplement parce qu'ils ne focalisent pas sur les mêmes aspects de la vie. Dans un tel cas, un indicateur basé sur des enquêtes peut être trompeur pour le reste de la population et pour l'avenir du territoire. De plus, de nombreux auteurs ont démontré les biais liés aux difficultés des agents à s'extirper du présent pour évaluer l'avenir. Les travaux de Kahneman (1994) et Kahneman & Thaler (2006) montrent notamment que les agents ont souvent tendance à sous-estimer leur capacité d'adaptation aux changements futurs et surestiment les effets d'un changement présent sur leur avenir. Schwarz &

Strack (1999) remarquent aussi l'importance de l'humeur dans les réponses données aux enquêteurs. Deaton (2011) montre aussi que le niveau de satisfaction des individus diminue lorsque la question portant sur le bien-être est précédée par une question portant sur le politique. La mise en situation des agents sur chaque question est donc importante si l'on veut éviter que les questions précédentes polluent celles qui suivent.

Notre étude a mis en valeur ces difficultés en identifiant trois types d'entrepreneurs qui ont des considérations éthiques et des ambitions pour leurs territoires bien différentes les unes des autres. Méthodologiquement, nous pouvons conclure de notre étude que les enquêtes pour mesurer la durabilité ne peuvent être fondées sur des questions ouvertes et sur l'utilisation de scores (i.e. échelle de valeur du style "classer l'action environnementale de votre collectivité suivant un indice de 0 à 7") que si l'enquêté a réalisé un effort explicite de réflexion sur l'échelle considérée. C'est là toute l'importance du "self-anchoring scale" mis en avant par Cantril (1965) qui, en amont de questions sur une échelle de valeur concernant le bien être, fait réfléchir ses interviewés par des questions du style. "All of us want certain things out of life. When you think about what really matters in your life, what are your wishes and hopes for the future? In other words, if you imagine your future in the best possible light, what would your life look like then, if you are to be happy? Take your time in answering; such things aren't easy to put into words".

Conclusion

Notre enquête a permis d'analyser l'hétérogénéité des individus et ainsi de prendre en compte dans un tableau de bord la diversité des visions constitutives de l'attractivité d'un territoire. Cela constitue un premier pas vers la prise en compte des préférences des individus dans les arbitrages intra et inter générationnels que nécessite la construction d'indicateurs de soutenabilité économique. D'après les philosophies du bien-être, et pour pouvoir construire des revenus équiva-

lents le plus proche possible de la définition théorique, les enquêtes sont essentielles. Elles doivent permettre de mieux comprendre les pondérations réalisées par les individus entre diverses variables économiques et non-économiques dans l'évaluation de leur bien-être. Une construction sur la base d'une contextualisation permet de travailler avec l'hétérogénéité des agents : des questions sur une situation de référence et sur la distance qui sépare les individus de cette référence permettent ainsi de faire progresser l'analyse. La poursuite de notre enquête, actuellement en Ile-de-France et Languedoc-Roussillon, permettra d'œuvrer dans cette direction et de compléter le tableau de bord ici présenté. Une diffusion de notre tableau de bord à l'échelle internationale, permettant de comparer, par exemple les régions françaises aux provinces canadiennes, aurait, de notre point de vue, un réel intérêt pour comparer des régions aux cultures et spécialisations différentes.

Remerciements

Les auteurs remercient les membres du projet ADAGE (<http://adage.u-bordeaux4.fr/>), qui ont participé à l'élaboration du questionnaire ayant servi à la construction de cet article, ainsi qu'Audrey Lagailarde, François Mimiague pour leur aide précieuse.

Références

- Arrow, KJ, & Raynaud, H. 1986. *Social choice and multicriterion decision-making*. Cambridge, MA : MIT Press, Cambridge.
- Brundtland Commission. 1987. *Our common future*. New York, NY : Oxford University Press.
- Candau, F, & Fleurbaey, M. 2011. Agglomeration and Welfare with Heterogeneous Preferences. *Open Economies Review* 22(4), 685-708.
- Cantril, H. 1965. *The Pattern of Human Concerns*. New Brunswick, NJ : Rutgers University Press.
- Deaton, A. 2011. The financial crisis and the well-being of Americans. *Oxford Economic Papers* 64(1), 1-26.
- Fleurbaey, M, & Blanchet, D. 2013. *Beyond GDP, Measuring Welfare and Assessing Sustainability*. Oxford, UK : Oxford University Press.

- Fleurbaey, M, & Gaulier, G. 2009. International comparisons of living standards by equivalent incomes. *Scandinavian Journal of Economics* 111, 597-624.
- Graham, C. 2009. *Happiness around the World. The Paradox of Happy Peasants and Miserable Millionaires*. Oxford, UK : Oxford University Press
- Hatem, F. 2004. *Investissement international et politiques d'attractivité*. Paris : Economica.
- Jones, CI, & Klenow, PJ. 2010. *Beyond GDP? Welfare across countries and time*. NBER Working Paper No. 16352.
- Kahneman, D, & Thaler, RH. 2006. Anomalies. Utility maximization and experienced utility. *Journal of Economic Perspectives* 20, 221-234.
- Kahneman, D. 1994. New challenges to the rationality assumption. *Journal of Institutional and Theoretical Economics* 150, 18-36.
- Musson, A. 2012a. Combining sustainable development and economic attractiveness : towards an indicator of sustainable attractiveness. *International Journal of Sustainable Development* 16(1-2), 127-162.
- Musson, A. 2012b. The build-up of local sustainable development politics : A case study of company leaders in France. *Ecological Economics* 82(C), 75-87.
- Pazner, E, & Schmeidler, D. 1974. A difficulty in the concept of fairness. *Review of Economic Studies* 41, 441-443.
- Pazner, E, & Schmeidler, D. 1978. Egalitarian equivalent allocations : A new concept of economic equity. *Quarterly Journal of Economics* 92, 671-687.
- Ravallion, M. 2010. *Troubling Tradeoffs with the Human Development Index*. Policy Research Working Paper 5484, Washington, DC : World Bank.
- Schwarz, N, & Strack, F. 1999. Reports of subjective well-being : Judgmental processes and their methodological implications. In D. Kahneman, E. Diener, N. Schwarz (eds.), *Well-Being : The Foundations of Hedonic Psychology*, New York : Russell Sage Foundation. 61-84.